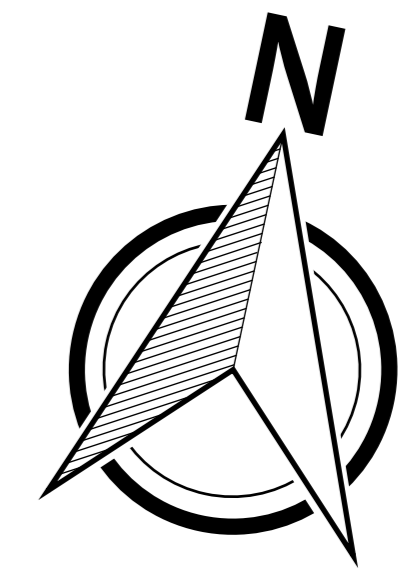


Vu pour être annexé à la délibération
d'approbation du Conseil Municipal
du 15 avril 2019

Le Maire,



PIECE N°	PROCEDURES		
	ELABORATION :		
	REVISIONS	MODIFICATIONS	MISES A JOUR
ECHELLE 1/5000	N°1 Approuvé le :	N°1 Approuvé le :	N°1
	N°2 Approuvé le :	N°2 Approuvé le :	N°2
Mise au point	REVISIONS SIMPLIFIEES N°3 Approuvé le :	MODIFICATIONS SIMPLIFIEES N°4 Approuvé le :	N°3
	N°2 Approuvé le :	N°2 Approuvé le :	N°2
CONCEPTION ESPACES VERTICAUX	B.E. DESSIN	FOND CADASTRAL	MISE A JOUR DU BATI
	N°3 Approuvé le :	N°3 Approuvé le :	mars 2019

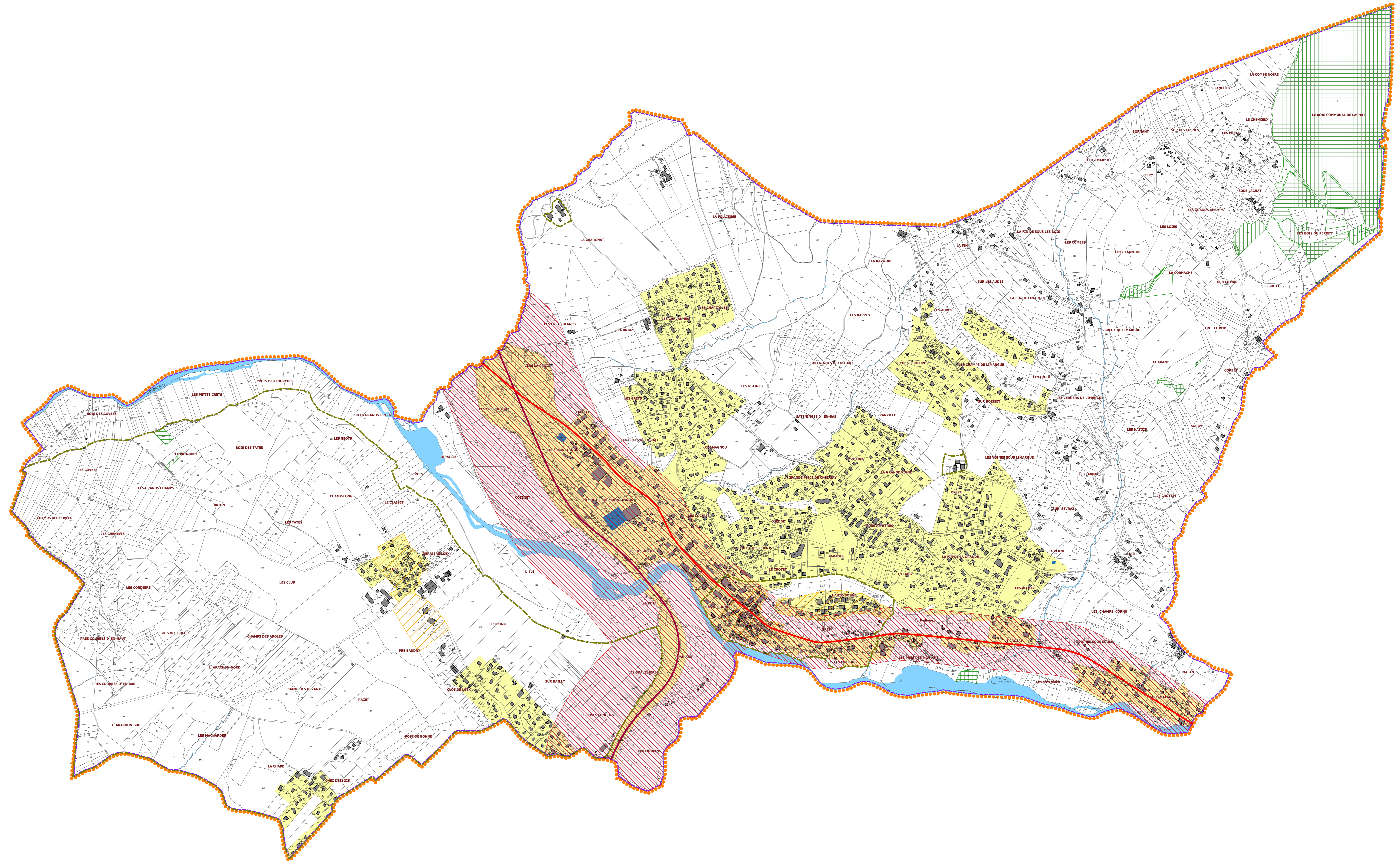
Projet financé par le Département de la Haute Savoie
100 Avenue 2800 Thoiry 74500 Albonnay la Calde
Tél : 04 78 09 10 00

Projet financé par le Département de la Haute Savoie
74500 Albonnay la Calde
Tél : 04 78 09 10 00

Origine Cadastre 03 Centre de Traitement - Cadastre P.I.S.D. 74 - Reproduction interdite

LEGENDE

- Droit de préemption urbain au profit de la commune pour les zones U et AU (délibération disponible à l'approbation)
- Le territoire entier est concerné par le risque d'exposition au plomb disposition indicative au titre de l'article R123-13-14° du Code de l'Urbanisme
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre
- Voie classée bruyante de catégorie 2
- Voie classée bruyante de catégorie 3
- Quartier d'intérêt historique protégé au titre de l'article L151-19 alinéa du Code de l'Urbanisme. Sur ce secteur, les toitures terrasses et/ou bioclimatiques, pour motif de préservation du caractère architectural d'intérêt de l'ensemble bâti
- Périmètre des zones délimitées en application de l'article L115-3 du Code de l'Urbanisme à l'intérieur desquels certaines divisions foncières sont soumises à déclaration préalable
- Bois ou Forêt relevant du régime forestier
- Zones de présomption de prescriptions archéologiques
- Mise à jour de bâtiments










PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE

Servitudes d'Utilité Publique sur la Commune de Bonne

Légende

- AC1 monument historique
-  Inscrit
-  PT3 télécommunication
-  I4 ligne électrique
-  Aérien
-  Souterrain
-  Raccord
-  I3 canalisation de gaz haute pression
-  Limite de commune

